

Document à compléter, à transformer en PDF et à mettre sur Webclub
lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi.
Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.

FORMULAIRE - REGLEMENT PARTICULIER DE TOURNOI



TENNIS WALLONIE BRUXELLES LIEGE
Rue des Prémontrés 12
4000 LIEGE

CLUB :

RTC Aywaille

Matricule :

4001

Le tournoi se joue sous le patronnage et selon les règles de Tennis Wallonie Bruxelles et du règlement du Critérium de Liège.

Date de début : 26/06/25

Date de fin : 6/07/25

Semaine n° 26

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.tenniswalloniebruxelles.be - "MON TENNIS"

Le joueur qui ne mentionne aucune indisponibilité pour le premier WE lors de son inscription est considéré comme libre tout le WE

Date et heure de clôture des inscriptions

MARDI

24/06/25

à 20 h

Particularités réservées aux clubs :

Aucune demande d'inscription au delà de cette date ne sera acceptée.

En simple, toute catégorie comprenant seulement deux inscriptions doit obligatoirement être organisée.

Le J-A se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Le J-A peut prendre toutes les décisions pour la bonne organisation du tournoi et refuser une inscription en motivant en motivant ce refus.

Inscription au maximum dans

3

catégories

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En catégories "**Adultes**" au 1er tour :

10

au 2ème tour :

5

En catégorie "**Jeunes**" au 1er tour :

10

au 2ème tour :

En catégorie "**doubles**" :

20

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé), est redevable du montant de l'inscription dans toutes les catégories.

3. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire de vos matchs, consultez les tableaux sur www.tenniswalloniebruxelles.be - "MON TENNIS"

le 25/06/25 dès 15 h

Validez votre accord en cochant la case "conf" prévue dans la rubrique "mes matches"

En cas de problème, contactez le juge-arbitre ce jour là entre :

16 h

et

19 h

au

0471/13.93.15

Particularités réservées aux clubs :

Les matches programmés dans les disponibilités renseignées sur la fiche d'inscriptions ne seront pas déplacés, sauf circonstances exceptionnelles laissées à l'appréciation du juge-arbitre. Les éventuels tableaux de (pré-)qualification seront joués entre le 26/06 et le 29/06. Le juge-arbitre se réserve le droit de refuser les inscriptions présentant des disponibilités insuffisantes. Les poules de grade 3 se dérouleront obligatoirement le 28/6.

4. JUGE-ARBITRES ET ARBITRES :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle

Mélanie MOUILLARD

juge-arbitre

et assisté de Mrs, Mmes, Melles **(maximum 2 adjoints)** :

Arnaud THOMAS, Laurent RASIER

Tél. Juge-Arbitre 0471/13.93.15

Tél. Secrétaire

Tél. club-house

Nombre de terrains utilisés :

5

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés :

3

en

terre battue

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.
Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

Les règlements sportifs de Tennis Padel Pickelball Wallonie Bruxelles ainsi que le règlement du criterium de la région de Liège sont d'application. Les tours de (pré-)qualification seront joués entre le 31/07 et 03/08. Un maximum de disponibilité est requise afin de jouer au minimum un match. Le juge-arbitre se réserve le droit de refuser toute inscription qui ne présenterait pas suffisamment de disponibilités.

5. REGLES DES MATCHES :

Le joueur qui ne mentionne aucune disponibilité pour le premier week-end lors de son inscription est considéré comme libre tout le week-end.

Les rencontres se disputent aux meilleurs des 3 sets.

Le tie-break est d'application dans chaque set.

En double, le 3ème set est remplacé par un match tie-break.

Le match tie-break est d'application aussi dans les catégories d'âge, à partir des dames 40 et des messieurs 50

Tout joueur doit être muni de 4 balles en bon état.

La tenue de tennis doit être réglementaire.

Le code de conduite est d'application.

6. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :

Remise des prix dans la foulée des finales.